

**COMMUNAUTE DE
COMMUNES
VAL ES DUNES**

1 rue Guéritot
14370 ARGENCES
☎ 02 31 15 63 70

Date de convocation :
07.12.2022

Date de publication :

20.12.2022

Nombre de conseillers :	
En exercice	39
Présents	28
Titulaires	26
Suppléants	2
Pouvoirs	5
Votants	34
19h21 Arrivée titulaire	+1
Votants	35
19h35 Arrivée titulaire	+1
Votants	36
Quorum	20

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

L'an deux mille vingt-deux le quinze décembre à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle du conseil de la commune d'Argences sous la présidence de M. Philippe PESQUEREL.

Etaient présents : MM. Dominique DELIVET, Gilbert GEMY, Mmes Marie-Françoise ISABEL, Lydie MAIGRET, MM. Richard MARTIN, Jacques-Yves OUIIN, Mmes Ann BAUGAS, Nathaly MONROCQ, M. Philippe PESQUEREL, Mme Florence SERANDOUR, MM. Guillaume LECOEUR (arrivé à 19h35), Eric MARGERIE, Mme Gwenaëlle de MICHIEL (suppléante de Sophie de GIBON), MM. Eric DUVAL, Laurent DECLERCK, Emmanuel MEZERAY (suppléant de Stéphane AMILCAR), Mme Régine ÉNÉE, MM. Philippe PIARD, Alain PORQUET, Henri LEHUGEUR, Mme Coralie ARRUEGO, MM. Stéphane CASTEL, Matthieu PICHON, Mme Sylvie SALLE, MM. Joël DUGUEY (arrivée à 19h21), Claude FOUCHER, Mme Patricia LECOMTE, MM. Didier LEMONNIER, Patrice MARTIN, Mme Laurence MORIN et M. Jean-Pierre FORGEAS formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : Mmes Brigitte FIQUET-ASSIRATI (pouvoir à Dominique DELIVET), Florence GUERIN (pouvoir à Lydie MAIGRET), Magali LONCLE (pouvoir à Eric MARGERIE), Sophie de GIBON, MM. Michel CRUCHON, Stéphane AMILCAR, William HERFORT, Mme Alexandra LEPINAY (pouvoir à Coralie ARRUEGO), MM. Alexandre PIGEONNIER (pouvoir à Sylvie SALLE), Alain BOHEME.

Secrétaire de séance : Mme Sylvie SALLE

N° 2022 / 168

Objet :

**TRANSITION
ENERGETIQUE**

**Reconduction de la
convention avec
Biomasse Normandie
structure porteuse de
l'espace conseil
France Rénov'
régionale**

En 2019, l'Etat a mis en place un programme financé par les Certificats d'Economie d'Energie baptisé « Service d'Accompagnement à la Rénovation Energétique » SARE. Ce programme piloté par l'ADEME au plan national, est organisé et animé par la Région en Normandie et mis en œuvre au plus près des habitants et des entreprises, par les intercommunalités. Le financement du programme SARE est porté à 50 % par les CEE et 50 % par la Région et l'EPCI.

En Normandie, la mise en place du programme SARE 2021-2023, consiste en la couverture complète du territoire par des « espaces conseil France Rénov' ». Ces espaces sont portés par les EPCI compétents en matière de PCAET, c'est un outil de mise en œuvre des politiques locales en faveur de la transition énergétique et de l'amélioration de l'habitat.

La Communauté de communes reconduit chaque année depuis 2018 les missions de base proposées et assurées par l'association pour un coût de 0,10 €/ hab.

Il convient de délibérer pour autoriser le Président à signer cette convention annuelle représentant un montant de 1 879,10 €.

Envoyé en préfecture le 20/12/2022

Reçu en préfecture le 20/12/2022

Affiché le

ID : 014-200065589-20221215-2022_168-DE

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

↳ Décide d'établir une convention 2023 avec Biomasse Normandie au titre du déploiement du programme SARE « service d'accompagnement à la rénovation énergétique » pour un montant de 1 879,10 € ;

↳ Autorise M. le Président à signer les documents correspondants.

Pour extrait conforme,

La secrétaire de séance,
Sylvie SALLÉ



Le Président,
Philippe PESQUEREL

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Sallé".

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Pesquerel".